

Zogoré-Village, Ninga et Nango (deux des 16 communes de Zogoré) disposent d'un CSPS (Centre de Santé et de Promotion Sociale), créé par l'Etat burkinabè

et doté de personnel soignant.

Ces centres sont dirigés par un infirmier ayant un rôle de « médecin » auprès des 20 000 habitants de la commune.

Des tâches multiples lui incombent dont la formation et la mise en place d'un agent de santé et d'une accoucheuse dans chacun des 16 villages.





Le matériel est en bon état et est régulièrement désinfecté. Les produits de nettoyage sont disponibles dans la pharmacopée.